



COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

74170 - HAUTE-SAVOIE

N°51/2026

ARRETE MUNICIPAL

ARRETANT LE MONTANT DES PRIMES VERSEES AU SPORTIF DE HAUT NIVEAU

MONSIEUR LOAN BOZZOLO

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2026/097 du 22 mars 2026 relative aux délégations de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°2025/254 du 10 décembre 2025 relative aux contrats de parrainage et d'image avec les sportifs de haut niveau pour l'année 2026 ;

VU le contrat de partenariat sportif de haut niveau 2026 signé avec Monsieur Loan BOZZOLO en date du 26 décembre 2025 ;

ARRETE

Article 1 :

Conformément à l'article n°3 du contrat de partenariat relatif à la prime fixe et aux primes de résultats, il est attribué à Monsieur Loan BOZZOLO la prime aux résultats pour l'année 2026 qui sera réglée par mandat administratif selon le décompte défini comme suit :

LOAN BOZZOLO - SNOWBOARD

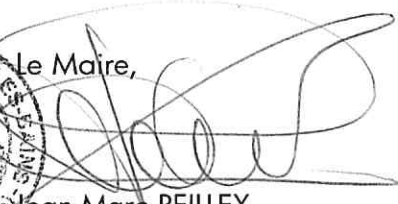
CONTRAT DE PARTENARIAT SPORTIF DE HAUT NIVEAU 2026		
PRIMES AUX RESULTATS 2026		
COUPES DU MONDE		
WORLD CUP – CERVINIA – ITALIE - TOP 18		0,00 €
WORLD CUP – DONGBEIYA – CHINE - TOP 7		700,00 €
WORLD CUP – DONGBEIYA – CHINE - TOP 8		700,00 €
WORLD CUP – ERZURUM – TURQUIE – TOP 3		3 000.00 €
WORLD CUP – ERZURUM – TURQUIE – TOP 4		1 000.00 €
WORLD CUP – MONTAFLOH – AUTRICHE – TOP 9		500.00 €
WORLD CUP – MT ST ANNE – CANADA - TOP 10		500,00 €

JEUX OLYMPIQUES DE MILAN CORTINA		
QUALIFICATIONS		2 000.00 €
EPREUVE INDIVIDUELLE – TOP 5		5 000.00 €
EPREUVE PAR EQUIPE – MEDAILLE DE BRONZE		10 000.00 €
CLASSEMENT GENERAL COUPE DU MONDE		
TOP 8	0.00 €	0.00 €
CHAMPIONNAT DE France		
VICTOIRE	1 000,00 €	1 000,00 €
TOTAL PRIME AUX RESULTATS 2026		24 400,00 €

Article 2 :

Monsieur le Maire et la Comptable Publique assignataire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 17 juin 2026

Le Maire,

 Jean-Marc PEILLEX

Mis en ligne le 19-06-2026
 Télétransmis le 19-06-2026